

denrées de base et les mesures qu'elle pouvait prendre dans ce domaine. Mais il est loin de suffire pour appréhender la « trade policy » de la cité, car celle-ci s'est traduite au IV^e siècle de bien d'autres manières, plus larges et plus efficaces, comme la législation sur l'importation de grain, la conclusion d'accords avec d'autres États et plusieurs achats publics, mesures auxquelles l'auteur accorde trop peu d'attention. À la place, sans doute parce qu'il est conscient des limites de son propos, il élargit son point de vue en le situant dans la problématique générale de la conception de l'économie antique. Il y consacre les trois chapitres de sa première partie (*Preliminaries*) et y revient constamment par la suite. Or, même si la position qu'il défend est saine dans l'ensemble, son entrée en matière prend trop de place (72 pages) et contient non seulement un rappel des modèles explicatifs et des controverses qu'ils ont suscitées, mais aussi un survol plutôt superflu des événements de la période. En outre et surtout, c'est à M.-I. Finley qu'il se réfère sans relâche pour contester la conception primitiviste de l'économie et le mépris général des commerçants, alors que la première édition de *L'économie antique* remonte à 1973 et que ses positions ont été largement mises en cause depuis quarante ans. On note effectivement l'absence de titres importants comme la *Cambridge Economic History of the Greco-Roman World* (2007) et les deux volumes d'A. Bresson, *L'économie de la Grèce des cités* (2007 et 2008). Il est vrai que les délais de sa propre publication ont pu empêcher l'auteur d'en prendre connaissance, mais sa bibliographie contient plusieurs titres de l'année 2007. Le livre a donc plusieurs mérites : bonne connaissance de la matière, soin des analyses, élégance de la présentation, présence de plusieurs index. Mais il ne renouvelle pas le sujet, son cadre d'analyse est peu adéquat et son point de vue polémique est dépassé.

Léopold MIGEOTTE

Zosia H. ARCHIBALD, John K. DAVIES & Vincent GABRIELSEN (Ed.), *The Economies of Hellenistic Societies, Third to First Centuries BC*. Oxford, University Press, 2011. 1 vol. 16 x 24 cm, XVI-460 p., 29 fig., 2 cartes. Prix : 85 £. ISBN 978-0-19-958792-6.

L'intérêt du monde anglophone pour l'économie de la période hellénistique ne se dément pas : après *Hellenistic Economies* (2001) et *Making, Moving and Managing : the New World of Ancient Economies, 323-31 BC* (2005), voici le troisième volume consacré au sujet par les mêmes organisateurs. Il réunit dix-neuf contributions présentées lors d'un colloque tenu à Copenhague en 2006 sous le titre *Demand Creation and Economic Flows*, donc orienté vers l'étude des besoins matériels et des moyens de les satisfaire. Vaste programme, dont chaque participant fut invité à présenter un aspect défini en se fondant sur les sources, de manière à réunir un nombre suffisant d'informations permettant de dégager à l'avenir des modèles et des constantes de comportements (introduction, p. 2). Tous les auteurs ont respecté cette consigne, même si quelques-uns n'ont pas résisté à l'attrait de théories inspirées des sciences économiques ou sociales, souvent comme entrée en matière. En fait, la plupart se sont intéressés à la première moitié de la période. Les résultats, certes pleins d'intérêt, sont forcément inégaux et disparates, au point que les éditeurs ont renoncé à les classer : les contributions se succèdent dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs ! La lecture invite pourtant à distinguer entre huit articles consacrés à des questions

générales et onze à des études de cas. Dans la première catégorie, on trouve deux analyses de la mobilité des personnes : d'une part Z.H. Archibald illustre celle des militaires et des artisans en rappelant les acquis d'études antérieures (M. Launey, A. Chaniotis, Chr. Feyel) ; d'autre part G.J. Oliver observe que les membres de l'élite grecque restaient fidèles à leur cité de génération en génération, à moins d'être attirés par exemple par une carrière dans une cour royale, et prend comme exemples anti-thétiques la stabilité de Rhodes et les moyens mis en œuvre par plusieurs cités pour attirer de nouveaux citoyens (octroi de la citoyenneté, de la proxénie et de l'atélie, vente du droit de cité, mesures bien connues auxquelles il aurait pu ajouter les traités d'isopolitie). C'est également sans grande surprise qu'on lit plusieurs autres contributions. A. Chaniotis note que les guerres ont créé des besoins considérables en hommes, chevaux, bêtes de somme, équipement, matériaux, etc., auxquels les cités ont répondu par des moyens divers (fonds spéciaux, aides extérieures, souscriptions, dons d'évergètes, emprunts, expédients, etc.). En se fondant sur ses propres études, V. Chankowski rappelle la richesse de certains sanctuaires comme ceux de Delphes et de Délos, le rôle financier de quelques-uns d'entre eux, par des prêts aux particuliers et aux cités et par la gestion de fondations, et leurs besoins en matériaux de construction. Chr. Chandezon fait le point sur le développement des grandes propriétés foncières et le perfectionnement de leur gestion aux mains des *oikonomoi* et des *dioiketai*, en insistant sur les progrès de l'archivage et de la tenue des comptes. R. Descat observe que l'esclavage s'est développé lui aussi, moins dans l'agriculture que dans les ateliers royaux, puis surtout quand le commerce s'est inversé en direction de Rome dans la seconde moitié de la période. De façon plus originale, G. Reger revient sur la question, qui lui est chère, des échanges interrégionaux en mer Égée, plus exactement sur la définition (controversée) de la « région » : il tente de la résoudre avec souplesse en combinant des critères géographiques, ethniques et politiques, qu'il applique par exemple aux Cyclades et à la Carie, et propose un test fondé sur l'expansion de la monnaie milésienne. De son côté, en partant d'une typologie moderne, V. Gabrielsen étudie divers exemples de monopoles et d'arrangements financiers entre des États et des particuliers qu'il assimile à des sortes de monopoles : de fait, Alexandrie jouissait d'une exclusivité sur l'importation et la redistribution de produits rares, de même que Byzance a exercé, entre 255 et 220, un contrôle pratiquement absolu sur le transit maritime dans le Bosphore ; mais, dans d'autres cas, il vaudrait mieux parler, me semble-t-il, de situations privilégiées plutôt que de « monopoles naturels », dont la définition est d'ailleurs très élastique, par exemple à propos des exemptions de taxes accordées à Rhodes par plusieurs souverains, après le séisme de 227, et de celles que les cités octroyaient à des marchands en gros. Les contributions de la seconde catégorie peuvent être distribuées selon un ordre géographique et apportent un certain nombre de nouveautés. Quatre d'entre elles sont consacrées à l'Égypte lagide : progrès de la monétisation dans les campagnes même pour les paiements en nature, qui étaient évalués en monnaie (L. Criscuolo) ; interaction des réseaux sociaux, des positions hiérarchiques et des marchés, selon des théories modernes que J.G. Manning tente d'appliquer, non sans mal à mon avis, à des ventes de propriétés dans des villages et à la chasse aux éléphants au Soudan ; apport de l'élevage des moutons et des chèvres par les clérouques, en lien avec la monétisation, au bénéfice des villes qui en consommaient les produits (D.J. Thompson) ; croissance,

avec l'arrivée des Grecs, de la consommation et de la mise en marché du vin, du grain, des huiles locales et du sel (S. von Reden). Trois autres contributions portent sur la situation économique de régions soumises aux Séleucides : d'après les fouilles et les explorations de surface, la conquête d'Antiochos III a inauguré en Syrie Creuse une période de croissance en richesse matérielle et peut-être en population (L. Hannestad) ; bien qu'on sache peu de choses de la fiscalité en Judée entre 223 et 129, on y trouve des traces de taxes en argent, de corvées, de fournitures, de service armé et d'hébergement de troupes, redevances compensées par les évergésies royales (G.G. Aperghis) ; la taxation en Babylonie se faisait en argent (*silver*), ce qui veut dire que la région devait importer le métal, car elle ne possédait pas de mines (R.J. van der Spek). Le monde des cités est représenté par quatre études : les livraisons de grain par Cyrène à un grand nombre de cités grecques, au début des années 320, montrent que la production locale était considérable, grâce à de bonnes conditions pluviales, et que la série de ventes a dû passer d'abord par un achat de la cité aux producteurs (A. Bresson) ; des informations éparses, mais heureusement réunies par J.K. Davies, illustrent l'expansion économique d'Éphèse jusqu'en 133 (richesse du sanctuaire d'Artémis en biens fonciers, en troupeaux, en offrandes et en revenus divers, diversité de la production agricole et artisanale, ainsi que du commerce, expansion du territoire, neutralité de la cité) ; les nombreuses trouvailles d'amphores, surtout timbrées, montrent qu'à Rhodes l'évolution de la production et du commerce du vin a connu, au II^e siècle, de fortes variations d'une année à l'autre, sans doute pour des raisons climatiques, le pic des années 190-150 étant peut-être suivi d'un déclin (J. Lund) ; d'après le long décret voté vers 200 en l'honneur de Protogénès, la crise d'Olbia en mer Noire dans les dernières décennies du III^e siècle venait avant tout d'un manque de liquidités, provoqué ou accentué par les pressions barbares et les mauvaises récoltes (Chr. Müller). Ce bref résumé ne rend évidemment pas compte de toute la richesse du volume ni de toutes ses qualités, parmi lesquelles il faut noter l'élégance de la présentation et la présence d'un index des sources et d'un index général. En fait, me semble-t-il, son principal mérite est de mettre de nombreux acquis scientifiques à la portée de lecteurs anglophones (ou familiers avec l'anglais). En effet, toutes les contributions sont présentées dans la langue de Shakespeare, comme elles l'ont été sans doute lors du colloque. Il est pourtant peu probable qu'un tel livre soit lu ou consulté par des profanes et l'on doit se demander une fois de plus si, dans certains pays, les spécialistes de l'Antiquité sont encore capables de lire plusieurs langues internationales.

Léopold MIGEOTTE

Dominique LENFANT (Dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'Empire achéménide*. Paris, Armand Colin, 2011. 1 vol. 16 x 24 cm, 432 p. (COLLECTION U. HISTOIRE). Prix : 35,80 €. ISBN 978-2-200-27035-3.

Les sources grecques ont longtemps joué un rôle prépondérant dans notre connaissance de l'histoire de l'empire achéménide et continuent à y occuper une grande place, malgré la découverte et l'exploitation de sources émanant du pouvoir impérial et de documents produits et conservés dans des contrées qui furent dominées à un moment ou à un autre par les Perses. Car elles permettent de reconstituer l'histoire